

2026



PORTES & FENÊTRES

GARANTIE

GARANTIE T-RIO Portes & Fenêtres

T-RIO Portes & Fenêtres fabricant et distributeur, ayant son siège social au 547 Chemin Tobique à Grand-Sault, province du Nouveau-Brunswick, Canada, E3Y 1B5, garantit ses produits contre les défauts de matériaux ou de fabrication selon les conditions et exclusions spécifiées ci-après.

La présente garantie est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2024.

Les produits vendus et/ou distribués avant le 1^{er} janvier 2024 sont couverts par la garantie applicable en date de la vente desdits produits. Veuillez contacter T-RIO Portes & Fenêtres pour obtenir les détails des garanties applicables avant le 1^{er} janvier 2024.

Toutes garanties sont offertes par les fournisseurs de produits concernés. Et toute garantie entre en vigueur dès que la commande est mise en production.

Toutes réclamations sont sous réserve d'acceptation par un représentant de T-Rio Portes & Fenêtres.

GARANTIE FENÊTRES

PVC ET ALUMINIUM: Garantie à vie

T-RIO Portes & Fenêtres garantit à 100% les composantes de PVC et Aluminium pour une période de 20 ans contre tout défaut de fabrication, l'écaillage, boursoufflement, déformation, la corrosion et la décoloration excessive non-uniforme.

Années	Pourcentage de couverture
0 à 20 ans	100%
20 ans et plus	33%

PVC ET ALUMINIUM PEINTURÉ : Garantie de 10 ans

T-RIO Portes et Fenêtres garantit pour une période de 10 ans les cadres et les volets de PVC, ainsi que les cadres et volets d'aluminium qui ont été peints de couleur contre l'écaillage, le boursoufflement, le fendillement, la déformation et la décoloration excessive non-uniforme survenu dans des conditions normales, c'est-à-dire dans un environnement exempt de brouillard salin, de fumée, de vapeur toxique ou de toute matière corrosive.

Cette garantie ne couvre pas les variations graduelles et uniformes de couleur qui se produiront, telles que sur tous les autres matériaux extérieurs et causées par l'exposition non uniforme aux rayons solaires. L'utilisation de produits diluants, solvants ou abrasifs sur la surface annule complètement cette garantie.

QUINCAILLERIES: Garantie 20 ans et 15 ans

T-RIO Portes & Fenêtres garantit pour une période de 20 ans la quincaillerie installée sur ses fenêtres à battant et 15 ans sur ses fenêtres à guillotine et coulissantes contre tout défaut de fabrication, tous bris dans des conditions normales d'usage. Il ne devrait y avoir aucun signe d'abus, d'altération, de négligence ou de mauvais traitement.

Cette garantie ne s'applique pas aux quincailleries ayant été peintes, vernies ou enduites de substance pouvant nuire au bon fonctionnement du produit ; à l'oxydation, à la décoloration, au poli, ni au fini de la quincaillerie.

Cette garantie ne couvre pas et exclut expressément les défauts reliés à la corrosion si la quincaillerie est utilisée dans un environnement corrosif ou salin.

UNITÉS SCELLÉES DE FENÊTRES: Garantie à vie

T-RIO Portes & Fenêtres garantit à 100% ses unités scellées qui sont installées dans ses produits à faible émissivité (LOW-E) et ceux sans émissivité (LOW-E) pour une période de 20 ans contre l'accumulation d'humidité, la saleté, la formation de film entre les surfaces vitrées intérieures ou tout défauts de verre qui ne peuvent pas être éliminés. Toutefois, le bris spontané du verre intérieur (bris thermique) est garanti pour une période limitée de 1 an incluant la main-d'œuvre.

Toutes unités scellées **non installées** par T-RIO Portes & Fenêtres sont garanties pour une période de 20 ans contre l'accumulation d'humidité, la saleté, la formation de film entre les surfaces vitrées intérieures ou tout défauts de verre qui ne peuvent pas être éliminés. Toutefois, le bris spontané du verre intérieur (bris thermique) et la main d'œuvre n'est pas couvert par cette garantie.

Selon les normes canadiennes de l'industrie, tous les défauts de fabrication invisibles à l'œil nu sur le verre ou la moulure, et ce, à plus d'un mètre (3.28 pieds), ne seront pas considérés comme un défaut au sens de la présente garantie.

Les films de rechange appliqués aux vitres thermiques annulent la garantie des fabricants de verre.

Années	Pourcentage de couverture
0 à 20 ans	100%
20 ans et plus	30%

BARROTINS: Garantie 1 an

L'adhérence des barrotins sur le verre est garantie pour une période de 1 an. La garantie couvre également la main-d'œuvre pour cette même période.

MOUSTIQUAIRES: Garantie 1 an

T-RIO Portes & Fenêtres garantit que les cadres de moustiquaires fournis avec les produits ne comporteront aucun défaut de fabrication attribuable aux matériaux ou à la main-d'œuvre pour une période de 1 an. Cette garantie ne s'applique pas à la toile à moustiquaire ayant été fendue, percée, éraillée ou trouée.

COUPES-FROID: Garantie 1 an

T-RIO Portes & Fenêtres garantit pour la période de 1 an les coupes-froid des fenêtres contre tout défaut de matériaux dans des conditions normales d'utilisation. Les coupe-froid ayant été peints, vernis ou enduits de substance pouvant nuire au bon fonctionnement du produit annulent la présente garantie. La garantie couvre également la main-d'œuvre pour cette même période.

MAIN-D'ŒUVRE ET REMPLACEMENT : Garantie 5 ans

Sous réserve d'exceptions et/ou d'exclusions stipulées à la présente garantie, pour une période de 5ans, T-Rio assumera les coûts de main-d'œuvre pour toutes réparations effectuées sous garantie durant les heures régulières de bureau. Après la période de 5 ans, toute main-d'œuvre requise pour la réparation ou le remplacement de tout produit sera facturé au tarif en vigueur pour un appel de service.

GARANTIE PORTES COULISSANTES (Portes Patio)

PORTES COULISSANTES (portes patio) : Garantie du fabricant

T-RIO Portes & Fenêtres transfère à l'acquéreur la garantie du fabricant pour les portes coulissantes (portes patio). Cette garantie peut varier selon le modèle et le fournisseur. Contacter T-RIO Portes & Fenêtres pour obtenir tous les détails.

MAIN-D'ŒUVRE : Garantie 5 ans

Sous réserve d'exceptions et/ou d'exclusions stipulées à la présente garantie, pour une période de 5ans, T-Rio assumera les coûts de main-d'œuvre pour toutes réparations effectuées sous garantie durant les heures régulières de bureau. Après la période de 5 ans, toute main-d'œuvre requise pour la réparation ou le remplacement de tout produit sera facturé au tarif en vigueur pour un appel de service.

GARANTIE PORTES D'ENTRÉE

PANNEAUX DE PORTE : Garantie 10 ans

T-RIO Portes & Fenêtres garantit une période de 10 ans (modèle N700 avec peinture blanche et bordure en PVC) et de 5 ans (modèle N300 avec apprêt blanc et bordure en bois) les panneaux de porte d'acier utilisés dans des conditions normales contre l'affaissement, le gonflement, la torsion ou les perforations causer par un phénomène naturel, et ceux-ci doivent être les seuls défauts sur la porte. Un gauchissement dans les portes égal ou inférieur à ¼ de pouce ou 6 mm ne constitue pas un défaut au sens de la présente garantie.

La porte d'entrée avec des seuils de fauteuil roulant et les portes à double entrée ne sont pas garanties contre les fuites d'eau et d'air.

Les panneaux de porte N-700 et N-300 coupées à plus de 4 "de la hauteur d'origine ne sont pas couvertes par cette garantie.

Tous garantis sont annulées si une contre-porte est installée sur une porte en raison d'une chaleur excessive qui peut se produire entre les deux produits.

PRODUITS DE PORTES PEINTURÉS: Garantie 10 ans

T-RIO Portes & Fenêtres garantit pour une période de 10 ans les produits qui ont été originalement peinturé de couleur contre l'écaillement, le boursoufflement, le fendillement et la décoloration excessive survenu dans des conditions normales, c'est-à-dire dans un environnement exempt de brouillard salin, de fumée, de vapeur toxique ou de toute matière corrosive.

Cette garantie couvre la peinture de couleur seulement et non le produit si celui-ci n'est pas défectueux. Si le produit est défectueux, mais la peinture de couleur appliqué sur la porte n'est pas défectueuse, le client sera donc responsable des frais pour reproduire la peinture sur le produit remplacé par la garantie.

Cette garantie ne couvre pas les variations graduelles et uniformes de couleur qui se produiront, telles que sur tous les autres matériaux extérieurs et causées par l'exposition non uniforme aux rayons solaires. L'utilisation de produits diluants, solvants ou abrasifs sur la surface annule complètement cette garantie.

Une fois accepté par le client à la livraison, cette garantie ne couvre aucunement un produit peint en usine ayant reçu une modification, incluant un trou de pêne dormant.

Pour maintenir la garantie sur une slab de fibre de verre non finie en usine, le client devra peindre ou teindre les six côtés de la slab dans les 45 jours suivant l'installation. Il faudra repeindre et recolorer tous les 3 à 5 ans en fonction de l'exposition aux intempéries.

UNITÉS SCELLÉES ET VERRES DÉCORATIFS : Garantie 10 ans

T-RIO Portes & Fenêtres garantit pour une période de 10 ans les unités scellées et verres décoratifs incorporés dans ses systèmes des portes d'entrée et utilisés dans des conditions normales contre la formation d'une pellicule ou d'un dépôt de poussière sur les surfaces internes de l'unité scellée de vitrail, causé par un manque d'étanchéité du joint et non par le bris du verre, le tout créant une obstruction appréciable à la vision (l'œil de l'observateur doit être placé à 1 mètre de l'unité scellée).

Le bris thermique ou mécanique de l'unité vitrée n'est pas couvert par cette garantie.

Les moulures de contour de verre décoratif installé sur une porte d'acier qui sont utilisées dans des conditions normales sont aussi couvertes par la présente garantie contre le bris de soudure et l'ondulation.

Pour toute garantie autre que Novatech, informez-vous avec le département du service à la clientèle chez T-Rio Portes et Fenêtres.

POIGNÉES DE PORTES: Garantie du fabricant

T-RIO Portes & Fenêtres transfère à l'acquéreur la garantie du fabricant de la serrurerie et de ses composantes et des différentes pièces de quincaillerie utilisées dans des conditions normales. Les pièces ne seront remplacées que si aucun abus ou mauvaise installation n'a été constaté. Prenez note qu'aucune main-d'œuvre n'est incluse, les poignées doivent être retournées au magasin afin d'avoir le produit de remplacement.

AUTRES COMPOSANTES : Garantie 1 an

T-RIO Portes & Fenêtres garantit pour une période de 1 an toutes les autres composantes fournies avec les produits contre les défauts de fabrication (balais de porte, pentures, calfeutrage et coupe-froid (compression, magnétique et blocs poussière). La garantie de la quincaillerie ne s'applique pas à la décoloration du fini, l'usure normale, l'entrée forcée et la corrosion ou l'oxydation. Il ne s'applique pas non plus à la rouille en raison de l'utilisation de tout type de solvant, de l'exposition à l'air salin ou à une humidité excessive.

MAIN-D'ŒUVRE ET REMPLACEMENT : Garantie 5 ans

Sous réserve d'exceptions et/ou d'exclusions stipulées à la présente garantie pour une période de 5 ans, T-RIO Portes et Fenêtres fournira sans frais la main-d'œuvre aux fins de procéder à la réparation ou au

remplacement de tout produit défectueux et/ou de fabrication affectant l'un de ses produits couverts par la présente garantie durant les heures régulières de bureau.

Après la période de 5ans, toute main-d'œuvre requise pour la réparation ou le remplacement de tout le produit sera facturé au tarif en vigueur pour un appel de service.

CONDITIONS ET EXCLUSIONS

RESPONSABILITÉ

La responsabilité de T-RIO Portes & Fenêtres est limitée au montant du prix d'achat original de la commande et ne couvrira pas les frais de main-d'œuvre pour le retrait et / ou l'installation de aucun remplacement. En aucun cas, T-RIO Portes & Fenêtres ne pourra être tenu responsable ou assujetti de tout dommage direct ou indirect, fortuit, spécial, secondaire ou accidentel imputable à une défectuosité des produits T-RIO Portes & Fenêtres de toute nature. Y compris mais sans s'y limiter, les pertes de bénéfices ou revenus dus à des défauts dans les produits couverts par cette garantie.

L'utilisation de ce produit par le propriétaire ou tout autre, T-RIO Portes & Fenêtres ne pourra être tenu responsable pour aucuns dommages à la personne, au bâtiment ou à son contenu, résultant de défauts du produit T-RIO Portes & Fenêtres, ou retardement dans l'exécution de la garantie en raison de circonstances indépendantes hors de contrôle de T-RIO Portes & Fenêtres.

T-RIO Portes & Fenêtres n'est pas responsable des frais liés à l'expédition, l'échafaudage ou tout autre matériel ou équipement requis pour réparer, remplacer ou échanger le produit d'origine jugé défectueux par un représentant de T-Rio Portes & Fenêtres.

EXCLUSION DE LA GARANTIE

- ❖ La garantie T-RIO Portes & Fenêtres ne s'applique pas lorsqu'une défectuosité ou un bris du produit ou d'une de ses composantes est imputable due à une mauvaise utilisation, un abus, une négligence au niveau du nettoyage et de maintenance, des altérations, des modifications de toute nature ou si le produit a été tenté d'être réparé par une personne non autorisée par T-Rio Portes et Fenêtres.
- ❖ Installation non conforme aux guides d'installation de T-RIO Portes & Fenêtres, fuites d'air et d'eau dues à une conception de bâtiment incorrecte ou défauts structuraux.
- ❖ Ne s'applique pas au bris de vitre ou déchirure de moustiquaire causé par un point d'impact.
- ❖ Problèmes de condensation causés par une humidité et une ventilation insuffisante. Les changements de température intérieure / extérieure peuvent provoquer une condensation ce qui n'indiquent pas de défaut de fabrication. La condensation extérieure/intérieure sur une fenêtre est une occurrence courante dans le verre haute performance. C'est le résultat d'un phénomène naturel et non le résultat d'un défaut de fabrication. En cas de condensation fréquente à l'intérieur, une consultation avec un spécialiste en ventilation est recommandée.
- ❖ Peinture ou teinture appliquée sur tout produit, y compris les portes, les cadres ou les fenêtres par le client ou un tiers. À l'exception des teintures recommandées appliquées sur les portes en fibre de verre.
- ❖ L'impact de tous phénomènes naturels, tels que les tempêtes, le feu, le vent, l'éclairage, les tremblements de terre et les inondations.
- ❖ Le bruit produit par les carrelages intérieurs en aluminium dans l'unité scellée d'une porte ou d'une fenêtre, qui est causé par la vibration de l'environnement immédiat ou autres, tel le claquement de porte, n'est pas couvert par la garantie.

TRANSFÉRABILITÉ DE LA GARANTIE

La présente garantie est transférable sous réserve que le propriétaire du produit se conforme à l'ensemble des conditions prévues à la présente garantie.

MODIFICATIONS

T-RIO Portes & Fenêtres se réserve le droit de modifier la conception de ses produits et d'y apporter des améliorations, en tout temps, sans encourir de ce fait aucune obligation d'incorporer ou d'apporter lesdites modifications ou améliorations aux unités déjà fabriquées et livrées.

Toutes les garanties sont soumises aux conditions, exclusions et limitations définies dans ce document. Cette garantie était valide au moment de l'impression mais peut être modifiée sans préavis.

ENTRETIEN REQUIS

Un nettoyage des surfaces et une maintenance des pièces doivent être effectués au moins une fois par année. La saleté et la poussière à l'intérieure et extérieure du produit doivent être enlevées avec un chiffon propre. Toutes composantes mobiles doivent être lubrifiées avec un « silicone » clair en aérosol.

Vérifier que les trous de vidange sont libres d'obstructions et fonctionnent correctement.

Les moustiquaires doivent être retirées et lavées avec du savon doux et rincées à l'eau.

Tous calfeutrages ou scellants visibles doivent être inspectés et remplacés s'ils sont endommagés.

GARANTIE SOMMAIRE

	Produit	Description	Depuis le 1 ^{er} Janvier 2024
Fenêtres	Fenêtres en Vinyle P.V.C et Aluminium	Contre l'écaillage, la corrosion, le boursoufflage et l'écorchement	Garantie à vie (couvert à 100% pour 20 ans et 33% plus de 20 ans)
	Fenêtres en Vinyle P.V.C et Aluminium de Couleur	Contre l'écaillage, la corrosion, le boursoufflage et l'écorchement <i>Important: Exposé au soleil et aux éléments, la possibilité de décoloration ou de pâlissement sont considérés comme étant un phénomène normal.</i>	Garantie limitée de 10 ans
	Vitrage scellé de fenêtre (Thermos)	Descellement & Défaut de manufacture	Garantie à vie (couvert à 100% pour 20 ans et 30% plus de 20 ans)
		Bris Thermique (Verre intérieur seulement)	Garantie limitée de 1 an , incluant la main-d'oeuvre
	Quincaillerie de fenêtre Battant et Auvent	Défaut de manufacture	Garantie limitée de 20 ans
	Quincaillerie de Fenêtre Guillotine et de Couissant	Défaut de manufacture	Garantie limitée de 15 ans
Portes	Portes d'acier Blanc N-300	Le Fini et le Gauchissement de plus de ¼"	Garantie limitée de 5 ans
	Portes d'acier Blanc N-700	Le Fini et le Gauchissement de plus de ¼"	Garantie limitée de 10 ans
	Portes d'acier Noir / Blanc	Le Fini et le Gauchissement de plus de ¼"	Garantie limitée de 10 ans
	Vitraille de Porte en acier	Descellement & Défaut de manufacture	Garantie limitée de 10 ans
		Bris Thermique	Non garantie
	Portes et pièces de Couleur	Contre l'écaillage, la corrosion, le boursoufflage et l'écorchement	Garantie limitée de 10 ans
<i>Important: Si la peinture originale est défectueuse, la peinture sera couverte par la garantie. Par contre les coûts pour reproduire la peinture sur tous produits défectueux demeureront la responsabilité du client à moins que la peinture soit aussi défectueuse. Exposé au soleil et aux éléments, la possibilité de décoloration ou de pâlissement sont considérés comme étant un phénomène normal.</i>			
Vitrage Scellé	Installé par T-Rio	Descellement & Défaut de manufacture	Garantie à vie (couvert à 100% pour 20 ans et 30% plus de 20 ans)
		Bris Thermique (Verre intérieur seulement)	Garantie limitée de 1 an , incluant la main-d'oeuvre
	Vitrage scellé de fenêtre (Thermos) Non -installé par T-RIO	Descellement & Défaut de manufacture	Garantie à vie (couvert à 100% pour 20 ans et 30% plus de 20 ans)
		Bris Thermique	Non garantie
Autres	Main-d'oeuvre	Frais de main-d'oeuvre et de livraison	Pour une période de 5 ans
	<i>Important: La main-d'oeuvre n'est pas incluse sur les produits qui n'ont pas été originalement installés par un représentant T-RIO.</i>		
	Portes Patio	Tout défaut de manufacture	Garantie de manufacturier
	Moustiquaires	Tout défaut de manufacture	Pour une période de 1 an
	Autres composantes	Tout défaut de manufacture	Pour une période de 1 an
<i>Important: Tous les matériaux, la main-d'oeuvre et les frais d'expéditions pour reproduire les produits défectueux seront couverts par la garantie, toutefois, les frais d'installations et de remplacements ne sont pas couverts par cette garantie.</i>			
<i>*** Attention: La garantie est applicable en date de la vente des produits concernés, certaines limitations et restrictions s'appliquent. Veuillez consulter le certificat de garantie pour plus d'informations ou contacter un de nos représentants.</i>			



2026

547, chemin Tobique,
Grand-Sault, NB, E3Y 1B5

T 1 506 473-1728

F 1 506 473-5108

t-rio.ca